

2 jours

# Respecter les obligations d'un CFA ou d'une UFA

lundi 21 et mardi 22 mars

lundi 28 et mardi 29 novembre

**2016**

## OBJECTIFS

Maîtriser les conséquences de la réforme sur les CFA.

Connaître les différentes obligations légales relatives à l'apprentissage s'imposant à un CFA ou un UFA.

Identifier leur mode de financement, leur organisation administrative.

Maîtriser les rôles respectifs de l'organisme gestionnaire, de la Région, des autorités académiques, des entreprises.

## PUBLIC

Directeurs et responsables de CFA, autres structures d'apprentissage, toute personne intéressée par le fonctionnement et la gestion des structures d'alternance.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses), documents et cas pratiques utilisés durant la formation.

## ANIMATION

Romain Pigeaud, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Info.

## PROGRAMME

---

### 1<sup>er</sup> jour

#### Connaître les différentes possibilités de création d'un CFA ou d'une UFA et leurs conséquences

- Identifier les certifications visées en apprentissage
- Connaître les différentes structures accueillant des apprentis : CFA, section, UFA, conventionnement, CFA hors les murs
- Mesurer les impacts du choix de la structure sur son environnement juridique, sa relation avec la Région, les autres structures, son financement
- Maîtriser les critères d'ouverture des structures d'apprentissage, les procédures de mise en place, le rôle de la Région

### 2<sup>e</sup> jour

#### Connaître l'organisation administrative et financière des structures d'apprentissage

- Identifier le rôle de l'organisme gestionnaire, directeur, conseil de perfectionnement, comité de liaison, enseignants
- Analyser la convention de création, les coûts de formation
- Identifier les subventions, ressources et dépenses des CFA
- Maîtriser la relation avec les apprentis, entreprises
- Identifier le contrôle des CFA, rôle du SAIA et de la préfecture

Cas pratiques

## A L'ISSUE DE LA FORMATION

---

Évaluation de la formation par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

## PARCOURS CONSEILLÉ

---

**Prérequis :** Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

**Vous pouvez suivre au préalable :** Panorama du droit de la formation professionnelle continue.

**Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme :** Maîtriser les nouveautés de la réforme de la formation.

**En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme :** Informer les jeunes de 16 à 25 ans sur leurs droits d'accès à la formation et à l'emploi, **et/ou les formations « expert » comme :** Obtenir des fonds de la taxe d'apprentissage : campagne de collecte, utilisation, obligations.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact  
01 55 93 91 82 - [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) ; boutique en ligne, les sessions de formation  
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

